



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  
**BRIANÇONNAIS**

www.ccbrianconnais.fr

**MOTION**  
**N°2018-43 du 24 avril 2018**

**OBJET - Motion à l'attention de Mme la préfète  
des Hautes-Alpes, représentante de l'Etat.**

*Rapporteur : Sébastien FINE*

Le 24 avril 2018 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 18 avril 2018 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Sébastien FINE.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 26

Nombre de pouvoirs : 7

M. Olivier FONS est nommé secrétaire de séance.

**Sont présents :** Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Fanny BOVETTO, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Nicolas GALLIANO, M. Gilles PERLI, M. Emeric SALLE, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

**Ont donné pouvoir :**

- M. Gérard FROMM à Mme Fanny BOVETTO
- Mme Catherine GUIGLI à Mme Nicole GUERIN
- Mme Claude JIMENEZ à M. Mohamed DJEFFAL
- M. Bruno MONIER à Mme Catherine MUHLACH
- Mme Anne-Marie FORGEOUX à M. Roger GUGLIELMETTI
- M. Jean-Marius BARNEOUD à M. Jean-Franck VIOUJAS
- M. Charles PERRINO à Mme Patricia ARNAUD

**Le Conseil Communautaire à la majorité** (6 voix contre : M. Olivier FONS, M. Emeric SALLE, M. Eric PEYTHIEU, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine MUHLACH (2 voix) et 7 abstentions : M. Gilles PERLI, M. Roger GUGLIELMETTI (2 voix), M. Jean-Franck VIOUJAS (2 voix), Mme Catherine VALDENNAIRE, Mme Catherine BLANCHARD)

- **Approuve la motion ci-dessous qui sera adressée à Mme la préfète des Hautes-Alpes.**

« A travers cette motion, nous élus locaux et conseillers communautaires de la Communauté de communes du Briançonnais, voulons vous faire part de notre inquiétude et de notre appel à l'aide concernant la question migratoire.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'un flux migratoire depuis l'Italie vers notre région est en marche depuis plus d'un an. Ce flux est de plus en plus important chaque mois, et cela quelles que soient les conditions climatiques.

Pour faire face à cette situation, des collectivités, des associations, des réseaux hospitaliers et des citoyens ont mis en place de petites structures d'accueil d'urgence bénévoles, dignes et de qualité, sans aucune aide de l'Etat. Ce sont 3 000 personnes transitant par le Briançonnais qui sont ainsi passées dans ces structures depuis plus d'un an.

Nous soulignons que grâce à cet accueil humain et efficace, aucun problème n'a été rencontré jusqu'à très récemment, que ce soit sur le plan sanitaire ou en matière de délinquance... Après un été 2017 difficile, les mineurs non accompagnés sont maintenant pris en charge par le conseil départemental, sans complication et avec l'aide de l'Etat.

Mais de nouvelles difficultés ont surgi dernièrement :

- D'une part de plus en plus de familles migrantes, avec de jeunes enfants ou de femmes seules arrivent aujourd'hui dans le Briançonnais. Les associations ne peuvent plus gérer cette affluence, et manquent de moyens et de places pour les accueillir. Le réseau du 115 est lui aussi saturé.
- D'autre part, des incidents se sont déroulés ces derniers jours à la frontière Franco-Italienne et dans le Briançonnais. Les provocations des différents groupes impliqués dans ces incidents nous font craindre que la situation ne dégénère et ne devienne rapidement incontrôlable.

Nous tenons à condamner avec la plus grande fermeté ces incidents ainsi que toutes les formes de violence verbales ou physiques quelle qu'en soit l'origine ou les auteurs et nous réaffirmons notre soutien aux forces de police et de gendarmerie dont la mission est d'assurer la sécurité et l'ordre public sur le territoire en toutes circonstances.

Nous vous alertons en votre qualité de représentant de l'état dans le Département des Alpes, sur le fait que les associations et leurs bénévoles, malgré leur générosité et leur dévouement total pour assurer l'accueil des migrants sur le territoire, sont aujourd'hui dans l'incapacité de répondre aux besoins nouveaux induits par l'augmentation du nombre de migrants transitant par le Briançonnais constatée ce printemps.

Nous vous demandons donc de trouver des solutions pour ouvrir des structures d'accueil d'urgence, en privilégiant le choix de plusieurs petites unités réparties sur notre département, afin d'éviter les concentrations de personnes qui pourraient susciter des difficultés, comme à Calais.

Nous sommes conscients des multiples problématiques que génère cette migration. Face à ce phénomène, dont nous ne sommes pas responsables et que nous ne pouvons empêcher, nous n'acceptons pas de voir dormir des femmes et des enfants dans la rue ou dans les montagnes.

Nous faisons appel à vous en tant que première représentante de l'Etat français dans le département des Hautes-Alpes, pour nous aider à accueillir les migrants, préserver l'ordre public et la dignité de tous les humains. »

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Pour le Président empêché,  
Le 1<sup>er</sup> vice-président



**Sébastien FINE.**

Date affichage : **27 AVR. 2018**